



Renouvellement des instances de gouvernance du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence

Le mardi 26 mai 2026, suite aux élections municipales et intercommunales du mois de mars, le Syndicat Mixte du SCoT de la Vallée de la Drôme Aval a procédé au renouvellement de ses instances de gouvernance et à l'installation de son nouveau Conseil Syndical.

Les 18 délégués du Conseil Syndical, 9 élus de la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée (CCVD) et 9 élus de la Communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans Cœur de Drôme (CCCPS), issus des 43 communes et représentant la diversité du territoire du SCoT, se sont rassemblés afin d'élire leur nouvelle gouvernance.

Madame Sylvie CAUMETTE, Maire de Aouste-sur-Sye et vice-présidente à la CCCPS en charge de l'aménagement et de l'habitat, a été élue Présidente du Syndicat Mixte du SCoT de la Vallée de la Drôme Aval, puis a mené la séance pour poursuivre l'ordre du jour fixé, notamment l'élection du vice-président et des membres du bureau syndical.

M. Loïc MOREL, Maire de Félines-sur-Rimandoule, Vice-Président de la CCVD en charge de l'urbanisme et de l'habitat a été élu Vice-Président.

Le bureau du conseil syndical est complété par :

- Monsieur **Jean-Marc BOUVIER**, membre du Bureau Syndical,
Maire de Montoisson, Vice-Président de la CCVD
- Monsieur **Philippe CHAVE**, membre du Bureau Syndical,
Premier adjoint à Livron sur Drôme, conseiller communautaire délégué de la CCVD
- Madame **Mathilde IMER**, membre du Bureau Syndical,
Deuxième adjointe à Crest, Vice-Présidente de la CCCPS
- Madame **Joëlle MIGHELI**, Maire de la Chaudière, conseillère communautaire de la CCCPS, membre du Bureau Syndical.

Les autres membres du Conseil Syndical sont :

Hélène BECHET, Christian CAILLET, Daniel GILLES, Éric ESCANDE, Athénaïs KOUIDRI, Christophe LEMERCIER, Pierre LESPETS, Muriel LORENZETTI, Nathalie MANTONNIER, Christine MARION, François PAYEBIEN, Frédéric TRON.

Le mandat qui s'ouvre sera consacré à poursuivre la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territorial initiée en 2025 sur le territoire de la Vallée de la Drôme. Véritable cadre de référence pour l'aménagement et la planification du territoire, le SCoT de la Vallée de la Drôme Aval porte une ambition forte : faire de la Vallée de la Drôme Aval un territoire solidaire, équilibré et résilient, capable de conjuguer attractivité, qualité de vie et transition écologique.

À l'horizon 2041, le Syndicat mixte entend mobiliser l'ensemble des leviers de l'aménagement du territoire afin d'accompagner les transitions énergétiques, environnementales et sociétales, en lien étroit avec les communes, les intercommunalités et l'ensemble des partenaires du territoire. Cette ambition sera déclinée et mise en œuvre dans toutes les actions relevant de la compétence du Schéma de Cohérence Territoriale.